

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
**La Commission**  
-----



**ATELIER SUR LE CADRE LEGAL POUR LE  
COMMERCE ELECTRONIQUE ET UN CADRE  
LEGAL HARMONISE SUR LES TIC EN AFRIQUE  
DE L'OUEST**

-----  
**Lomé, les 10 et 11 décembre 2007**

**ALLOCUTION DU REPRESENTANT DE LA COMMISSION  
DE L'UEMOA**

**Sibiri B. OUEDRAOGO  
Chargé des Télécommunications**

**Monsieur le Ministre de la Communication et de la Formation Civique,**

**Monsieur le Représentant de la CEA,**

**Monsieur le Représentant de la CEDEAO,**

**Mesdames et Messieurs les Experts,**

**Honorables Invités,**

**Mesdames, Messieurs.**

C'est pour moi un insigne honneur de prendre la parole, au nom de la Commission de l'UEMOA, devant cette assemblée au moment où s'ouvre le deuxième atelier sur le cadre légal harmonisé des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en Afrique de l'Ouest.

Je voudrais remercier, très sincèrement la CEA pour avoir initié et conduit l'étude sur le cadre légal harmonisé des (TIC) au profit des communautés Economiques Régionales (CEDEAO et UEMOA).

Depuis la création de l'UEMOA, le 10 janvier 1994, de profondes réformes ont été engagées en vue de l'assainissement du cadre macroéconomique et de l'émergence d'un marché sous-régional unifié dans le domaine des politiques sectorielles.

L'adoption de programmes d'actions et plusieurs actes communautaires notamment le programme d'actions pour

l'amélioration des télécommunications et des TIC au sein de l'UEMOA, répond à ces préoccupations.

Ce programme d'actions accorde une importance particulière à l'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires ainsi qu'au développement à la promotion des TIC.

Concernant la mise en œuvre de ce programme, les actions et dispositions suivantes ont été prises:

- en matière d'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires, l'adoption, par le Conseil des Ministres, de six (06) Directives traitant de plusieurs aspects du secteur des télécommunications et des TIC ainsi qu'une Décision portant création du Comité des Régulateurs Nationaux des Télécommunications des Etats membres de l'UEMOA.

- en ce qui concerne les TIC de manière spécifique, la Commission a élaboré un document intitulé « l'UEMOA et la société de l'information » ; ledit document, validé par les Ministères chargés des Télécommunications, est un outil d'information et de travail pour les Décideurs, les Elus et les citoyens qui souhaitent anticiper et maîtriser les changements qui s'annoncent.

La mise en œuvre des actions qui y sont proposées devrait permettre de faire des Etats Membres des utilisateurs modèles des TIC, de contribuer à la bonne gouvernance et à l'émergence d'une économie compétitive utilisant les réseaux d'échanges les plus modernes.

C'est là le lieu d'exprimer la reconnaissance et les remerciements de la Commission à Monsieur le Ministre en charge des télécommunications et à ses collègues de l'UEMOA, dont l'engagement a été déterminant dans l'aboutissement de toutes ces actions.

**Monsieur le Ministre,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations régionales,**

**Honorables invités,**

Le présent atelier vient à point nommé pour l'UEMOA en ce sens qu'il constitue un approfondissement des actions entreprises par la Commission de l'UEMOA en matière des TIC.

Dans le contexte actuel de la mondialisation, qu'il s'agisse des activités productives, commerciales, des relations avec les fournisseurs et clients ou de l'accès à l'information, les TIC apparaissent désormais comme un des leviers clés du gain de compétitivité.

Toutefois, cet apport appréciable des TIC au développement socio-économique ne doit pas cacher le risque de leur manipulation et de

leur utilisation à des fins inavouées. C'est pourquoi, l'élaboration de textes visant à contenir certains excès s'avère une nécessité.

La Commission de l'UEMOA ayant perçu ces enjeux, s'est impliquée, dès le départ, dans la réalisation de ce projet commun CEA-CEDEAO-UEMOA.

Aussi, ne ménagera-t-elle aucun effort pour accompagner l'action que nous avons engagée ensemble jusqu'à son aboutissement final.

**Mesdames et Messieurs les Experts,**

Le souhait de la Commission de l'UEMOA est qu'avec vos connaissances techniques et vos expériences pratiques, vous puissiez améliorer et finaliser les rapports qui vous sont soumis en vue de faciliter leur mise en œuvre.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**